



Paris, le 4 avril 2023

Nominations à la Banque de France et à l'ACPR

À compter de ce lundi 3 avril, Bertrand Peyret est nommé secrétaire général adjoint de la Banque de France, en remplacement d'Alexandre Gautier qui devient directeur général adjoint de la Direction Générale de la Stabilité financière et des Opérations (DGSO). François Haas est nommé directeur général adjoint de la DGSO de la Banque de France et responsable du Pôle de stabilité financière. Il rejoint à ce titre la direction générale du secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) en tant que secrétaire général adjoint. Enfin, Evelyne Massé est également nommée secrétaire générale adjointe de l'ACPR.

Nominations à la Banque de France :

Bertrand Peyret est nommé secrétaire général adjoint de la Banque de France. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble, il a rejoint la Banque de France en 1990, en tant que responsable du service de surendettement des ménages. Il a exercé les fonctions d'inspecteur de la Banque de France puis directeur du contrôle des banques et Directeur du contrôle des assurances à l'ACPR. De 2005 à 2006, il a été représentant de la Banque de France à la Banque de réserve fédérale de New York. Il a été membre du groupe des superviseurs de haut niveau, présidé le groupe HubGovernance (initiative du G20, en 2008, sur la remédiation au regard des insuffisances de données pour prévenir les crises). Il a présidé le Joint Committee (EBA, ESMA, EIOPA) sur les conglomérats financiers de 2018 à 2022.

« Je quitte l'ACPR après 11 riches années de supervision des banques et des assurances, traversées par de profonds changements institutionnels et ponctuées de moments fort, en termes de surveillance. Je rejoins avec un grand enthousiasme le secrétariat général de la Banque de France où d'autres défis m'attendent, et où l'ouverture sur l'Europe restera une constante » a rappelé Bertrand Peyret.

Alexandre Gautier est nommé directeur général adjoint de la Stabilité financière et des Opérations (DGSO). Diplômé de l'ESCP et de l'Université Dauphine, il est également enseignant d'économie bancaire à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne. Il a travaillé pour l'ACPR en tant que spécialiste des marchés des capitaux après avoir collaboré pendant 2 ans à la Bourse de Paris. Il a ensuite rejoint la salle de marché de la Banque de France comme gestionnaire des Réserves en devise et en Or, avant de prendre la responsabilité du Service des Risques puis celle de directeur adjoint des opérations de marché.

Contacts Presse :

Unité Communication de l'ACPR - Email : presse@acpr.banque-france.fr - 01 42 44 72 76

Service de presse de la Banque de France

✉ presse@banque-france.fr - ☎ 01 42 92 39 00

En 2009, il a été nommé directeur des activités post-marché avant de devenir directeur des marchés en 2012. Depuis juillet 2018, Alexandre Gautier était secrétaire général adjoint de la Banque de France en charge des des finances et de l'Investissement Socialement Responsable.

« Je retourne avec enthousiasme vers les opérations de marchés après presque 5 années comme secrétaire général adjoint en charge des finances de la Banque de France. Le déploiement d'une stratégie d'Investisseur Socialement Responsable ambitieuse, sur les fonds propres et le fonds de pension, a été une expérience collective passionnante, nécessaire et reconnue. Dans mes nouvelles fonctions, je continuerai de porter avec force les enjeux climatiques ancrés au cœur de l'action des Banques Centrales » a rappelé Alexandre Gautier.

Nominations à l'ACPR :

Evelyne Massé et **François Haas** sont nommés secrétaires généraux adjoints de l'ACPR. Ils succèdent à Bertrand Peyret et Emmanuelle Assouan, respectivement nommés secrétaire général adjoint et directrice générale de la stabilité financière et des opérations de la Banque de France.

Actuaire, diplômée de l'École polytechnique et de l'ENSAE, **Evelyne Massé** a consacré l'essentiel de sa carrière à la supervision financière, dans ses dimensions pratiques comme réglementaires, depuis 2001. Après 3 ans passés à la Commission européenne, où elle contribue à l'adoption de la directive Solvabilité 2, elle réintègre en 2009 l'Autorité de supervision française, au sein de l'une des directions en charge du contrôle permanent des organismes d'assurance. Elle préside en parallèle, entre 2013 et 2016, le comité Financial Requirements de l'AEAPP qui élabore les normes européennes en matière de quantification des risques et de fonds propres pour l'assurance. Elle dirige la direction des Contrôles spécialisés et transversaux de l'ACPR en 2018, avant de prendre la tête de la 1^{ère} direction du Contrôle des banques, en charge du contrôle permanent de la moitié des établissements du secteur bancaire français, y compris au sein du Mécanisme de surveillance unique (MSU). Depuis février 2023, Evelyne Massé représente l'ACPR au sein du Collège de l'Autorité des normes comptables.

François Haas, diplômé de Science Po, entre à la Banque de France en 1988 et réalise l'essentiel de sa carrière dans le domaine de la stabilité financière et des activités de marché. Il débute comme Fx trader et reserves Manager, rejoint en 1995 la Federal Reserve Bank à New York avant d'intégrer, en 1996, la Direction de la mise en oeuvre de la politique monétaire. Il dirige le service des Etudes sur les marchés et la stabilité financière de 2001 à 2004, avant de rejoindre le Fonds Monétaire International comme économiste senior. Il réintègre en 2008 la Banque de France comme Directeur des marchés, puis comme directeur général adjoint des Opérations, à compter de 2012. A partir de 2016, il représente la Banque de France au bureau de New York pour les Amériques (Etats-Unis, Canada, Amérique Latine). Il rejoint le bureau de Singapour en 2020 en tant que représentant en chef de la Banque pour l'Asie-Pacifique.

« Les parcours d'Evelyne Massé et de François Haas marqués par de robustes expériences internationales, couplées à leurs expertises sur les marchés financiers, en banque et en assurance, constituent des atouts à la fois pour nos actions de supervision, mais également pour l'ensemble des

Contacts Presse :

Unité Communication de l'ACPR - Email : presse@acpr.banque-france.fr - 01 42 44 72 76

Service de presse de la Banque de France

✉ presse@banque-france.fr - ☎ 01 42 92 39 00

travaux réglementaires auxquels nous contribuons, aussi bien au niveau national qu'à l'échelle européenne et internationale » commente Nathalie Aufauvre, secrétaire générale de l'ACPR.

À propos de la Banque de France

À propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers. Visitez notre site internet www.banque-france.fr

À propos de l'ACPR

Adossée à la Banque de France, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) est l'autorité administrative qui contrôle les secteurs de la banque et de l'assurance et veille à la stabilité financière. L'ACPR est également chargée de la protection de la clientèle des établissements contrôlés et assure la mission de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Elle est aussi dotée de pouvoirs de résolution. Les services opérationnels de l'ACPR sont regroupés au sein de son Secrétariat général.

Contacts Presse :

Unité Communication de l'ACPR - Email : presse@acpr.banque-france.fr - 01 42 44 72 76

Service de presse de la Banque de France

✉ presse@banque-france.fr - ☎ 01 42 92 39 00